



AVEC VÉHICULE

NOM : _____

TEL : _____ E-MAIL : _____

N° DE PLACE : _____ SECTEUR : _____

BROCANTE 2026 « BULLETIN INSCRIPTION PARTICULIER »

DROIT DE PLACE DE 25 € emplacement avec véhicule
(En cas de désistement aucun remboursement ne sera effectué)

Vous avez obtenu l'autorisation exceptionnelle de participer à la brocante.

Vous n'êtes inscrit ni au registre du commerce ni au registre des revendeurs d'objets mobiliers. Dans les conditions d'autorisation, qui vous ont été accordées, vous pouvez exclusivement vendre des objets usagés que vous n'avez pas acquis pour la revente.

Si vous avez acheté des objets pour les revendre et si vous participez fréquemment à des manifestations de ce type, vous vous livrez clandestinement à l'activité de brocanteur ou d'antiquaire.

Dans ce cas, vous vous exposez aux sanctions prévues par la loi en vigueur. En outre, vous risquez une vérification approfondie de votre situation commerciale et fiscale.

Si les objets mis en vente se révèlent volés, vous encourez une peine d'emprisonnement et une amende (article 460 du code pénal).

Le jour du 1^{er} mai, chaque participant présent sur le stand devra présenter une PIÈCE D'IDENTITÉ. La liste des participants avec leur identité doit être obligatoirement transmise à la Préfecture.

Je, soussigné(e)

demeurant.....

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur ne pas avoir participé dans l'année à plus d'une autre vente de même nature et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés non acquis pour la revente.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement

Je serai accompagné (e) de : (nom, prénom, adresse, n° de la carte d'identité)

.....
.....
.....

Date

Signature (des parents si le participant est mineur)

ATTENTION : Pour les emplacements avec véhicule, l'installation se fera entre 6h30 et 7h30. Au-delà de cet horaire, aucun véhicule ne peut circuler dans le dispositif.